**Ouvrage ; « Le suivi et l’évaluation par Janet Shapiro » CIVICUS**

**Idée clé ; Apprentissage sur La planification du suivi et de l’évaluation (Pages 12 – 19)**

La mise en place d’un système de suivi et évaluation commence lors de la phase de planification du projet pendant l’identification des besoins. C’est lors cette période que l’on formule les indicateurs qui permettront de mesurer les progrès obtenus par le projet. Ceux-ci constituent le cadre de référence de du système de suivi – évaluation car ils renseignent sur ce que l’on veut savoir, le genre d’informations à collecter, la manière d’obtenir ces informations et les sources qui nous les fournissent.

Pour planifier un système de suivi – évaluation, on doit maitriser deux savoirs essentiels. Le premier est lié à la conformité du projet avec les valeurs qui sous tendent l’existence de l’organisation porteuse. Pour le connaitre, on interroge : qui sont les bénéficiaires du projet et comment participent-ils à sa mise en œuvre ; la contribution du projet à la résolution globale d’un problème identifiée grâce aux solutions apportées à certaines de ses causes ;  Le degré de durabilité de la solution apportée aux causes du problème que le projet aborde ; la rationalité de la gestion des ressources employés par rapport aux produits obtenus. Le deuxième savoir repose sur l’importance accordée au processus d’obtention du produit qu’au produit lui-même .Il faut questionner la démarche que l’on a préconisée pour obtenir le changement et la qualité de celui-ci. Ces deux éléments sont intiment liés car la qualité du processus conditionne celle du résultat obtenu.

Les valeurs, les processus et les résultats attendus doivent être mesurés grâce à des indicateurs spécifiques. Le choix de ceux-ci se fait au début de l’action en cinq étapes. Premièrement, on définie la variable qu’on veut mesurer. Deuxièmement, on estime la cible que le projet veut atteindre en termes d’amélioration. La troisième étape est de définir la méthode qu’on utilisera pour atteindre la cible visée. La quatrième étape visera à déterminer les indicateurs d’efficacité c’est-à-dire comment savoir si c’est la méthode était la meilleure pour obtenir ce résultat. Enfin on définie des indicateurs d’efficience qui démontre de la rationalité dans la gestion des ressources qui auront permis d’obtenir les résultats. Ces indicateurs seront de deux types. Les indicateurs quantitatifs qui permettront de quantifier les résultats en valeur absolus (nombre), relative (pourcentage) et proportions. Ils s’obtiennent en comptant ou mesurant. Les indicateurs qualitatifs représentent la deuxième catégorie.ils permettront de mesurer la qualité des résultats obtenus en observant ou interrogeant voir analysant les réalisations. La forme qualitative et quantitative d’un indicateur permet d’avoir une meilleure perception du résultat obtenu.

L’obtention des informations sur les indicateurs se fera soit par exploitation des documents produits par le projet ou l’organisation (rapport d’activités, fiche de présence, rapport financier etc.) soit par le développement d’outils spéciaux (études de cas, enquête de satisfaction, etc. ;). La collecte de ces données devra être réalisée par l’ensemble des parties prenantes du projet. Des canevas de rapports ou des fiches seront élaborés pour servir à la réalisation de cette activité pour éviter de causer une surcharge de travail aux différents acteurs. L’enregistrement et l’exploitation des données seront manuels ou informatisée selon l’ampleur du projet.

**MFOU’OU Gustave**